



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 89478

Texte de la question

Mme Ericka Bareigts interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la pression sociale par habitant à l'Île de La Réunion. Compte tenu de la situation particulière et difficile des Outre-mer, de nombreux dispositifs dérogatoires en matière de cotisations sociales ont été mis en place pour les assister. Elle souhaiterait donc, afin d'évaluer les effets de ces dispositifs, connaître le montant moyen à La Réunion des cotisations sociales sur les revenus des ménages par décile de population classée en fonction du revenu imposable. À titre de comparaison, elle souhaiterait disposer de la même statistique au niveau national.

Données clés

Auteur : [Mme Ericka Bareigts](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89478

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7329

Question retirée le : 15 mars 2016 (Fin de mandat)